

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration sur la fuite de gaz – projet GTA.

Pour le respect du droit à l'information des citoyens et l'obligation constitutionnelle des pouvoirs publics de préserver l'environnement et de protéger les populations des impacts sociaux et environnementaux dans l'exploitation du pétrole et du gaz.

Nous avons appris par des sources mauritaniennes qu'une fuite de gaz a été signalée le 19 février 2025 au niveau du **puits A02** du projet **Grand Tortue Ahmeyim (GTA)**, situé au large des côtes, à la frontière maritime entre le Sénégal et la Mauritanie.

D'après nos informations, les autorités du Sénégal se sont saisies de cet événement qui a fait l'objet de réunions lors desquelles la question a été évoquée.

Toutefois, les citoyens sénégalais et particulièrement les riverains des infrastructures d'exploitation du gaz restent sans information officielle ni de la part de l'état du Sénégal, ni de l'exploitant principal BP et de PETROSEN qui représente l'état du Sénégal dans le consortium de GTA.

Intervenant au niveau de Saint-Louis depuis plusieurs années notamment sur le suivi des impacts environnementaux et sociaux du projet GTA, le think tank LEGS-Africa a mené des investigations auprès de certaines parties prenantes nationales pour pouvoir interpeller le Ministère en charge des hydrocarbures, PETROSEN et l'exploitant BP sur l'urgence et la nécessité d'informer les Sénégalais sur les causes, l'ampleur et les impacts de cette fuite de gaz sur l'environnement marin, la sécurité et la santé des populations riveraines, ainsi que les émissions contre sur le climat.

Nous rappelons à l'Etat du Sénégal ses obligations légales et ses engagements en matière de gouvernance responsable et durable des ressources naturelles pour satisfaire rapidement à son devoir de transparence et d'information publiques. Nous demandons également que toutes les conséquences soient tirées et qu'elles soient suivies de mesures prises suite à cet événement préoccupant en garantissant la maîtrise des impacts environnementaux et sociaux des opérations pétrolières et gazières.

À cet effet, LEGS-Africa demande aussi aux services publics dédiés et aux entreprises exploitantes d'impliquer davantage les citoyens dans la gestion et le suivi des impacts environnementaux, sociaux et sécuritaires. Au-delà du cadre légal et institutionnel en vigueur, nous demandons à l'Etat d'élaborer en relation avec les parties prenantes citoyennes, un plan de conformité pour l'observation des normes internationales en matière de sécurité, d'assurance, d'impact environnemental et social des opérations pétrolières et gazières.

Fait à Dakar, le mercredi 05 mars 2025.

Contact :

M. Elimane H. KANE, Président de LEGS-Africa / **77 650 88 44**